Décision 23-DCC-214 du 25 octobre 2023

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Hoche maison de santé par la Caisse des Dépôts et Consignations et le groupe Crédit Mutuel

Posted on: 25 octobre 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	la Caisse des Dépôts et Consignations et le groupe Crédit Mutuel
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	société Hoche maison de santé

Lire

Le texte intégral
135.21 Ko